



ICAO

PREMIÈRE CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE OMT/OACI
Tourisme et transport aérien en Afrique
Santa Maria, île de Sal (Cabo Verde)
27-29 mars 2019

PROGRAMME PROVISoire

PREMIER JOUR : JOURNÉE PRÉPARATOIRE

Mercredi 27 mars 2019

08:00 – 09:00 **Enregistrement**

09:00 – 09:15 **Introduction**

Désignation et élection du Président

09:15 – 10:30 **PREMIÈRE SÉANCE – Politiques de transport aérien et de tourisme : une convergence réglementaire pour des retombées maximales et équilibrées**

Le transport aérien et le tourisme dépendent fortement l'un de l'autre et sont des moteurs essentiels du commerce et de la croissance économique tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Malgré les synergies, il peut y avoir des conflits entre les politiques d'aviation et de tourisme en raison du difficile arbitrage à trouver par les États entre les intérêts de leurs compagnies aériennes et le développement optimal de leurs industries touristiques. Des politiques sectorielles séparées conduisent à une coupure fondamentale qui est un frein sérieux au développement des deux secteurs. Comment améliorer la cohérence des politiques entre ces deux secteurs, harmoniser les cadres réglementaires et empêcher des politiques sectorielles disjointes ? Comment trouver un équilibre permettant de maximiser les avantages globaux du tourisme et du transport aérien dans l'économie nationale ? Quel est l'état actuel du cadre réglementaire en Afrique et son impact sur le tourisme et le transport aérien (Déclaration de Lomé et plans d'action connexes pour le transport aérien et pour le tourisme) ? Comment l'Afrique

peut-elle mettre en œuvre la Déclaration conjointe de Medellín de l'OMT et de l'OACI sur le tourisme et le transport aérien pour le développement et en bénéficier ? Comment les gouvernements africains peuvent-ils promouvoir la coopération et la prise de décisions compatibles entre les autorités des transports et du tourisme et les autres ministères chargés de portefeuilles connexes, notamment les finances, la planification économique, l'énergie, l'environnement et le commerce ? Quels sont les défis rencontrés par les acteurs du tourisme pour assurer la prise en compte des intérêts commerciaux du tourisme dans les politiques nationales et régionales de transport aérien ?

10:30 – 11:00 **Pause-café**

11:00 – 12:30 **DEUXIÈME SÉANCE – Connectivité et fluidité des voyages : meilleures pratiques au service des touristes et des passagers**

L'aviation, comme le tourisme, est un secteur économique axé sur le client. Bien qu'il n'y ait pas de définition unique de la connectivité aérienne, celle-ci peut être considérée comme la capacité qu'a un réseau d'acheminer des passagers en empruntant le minimum de points de transit pour rendre le voyage le plus court possible, à un niveau optimal de satisfaction des passagers et au plus bas prix possible. La fluidité des voyages peut améliorer l'expérience globale de voyage, ce qui, à son tour, alimente la demande touristique. Avec le récent lancement du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), un ciel ouvert sur l'Afrique pourrait bientôt devenir une réalité et offrir le cadre réglementaire nécessaire pour accroître les voyages internationaux intra-africains. Comment optimiser le flux du trafic passagers à travers le système de transport aérien ? Comment générer une demande suffisante de vols directs entre les sous-régions africaines, en particulier entre les côtes Est et Ouest ? Dans quelle mesure les accords actuels relatifs aux services aériens (ASA) contribuent-ils à la connectivité et quelles sont les perspectives en matière de libéralisation du transport aérien ? Quels sont les goulets d'étranglement et les freins à la fluidité des voyages dans le système de transport aérien ? Quels dispositifs réglementaires peuvent être utilisés ou développés pour assurer des services aériens essentiels vers les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (PEID) ? Quelles sont les meilleures pratiques existantes et comment les étendre et les adapter à d'autres régions ? Quels facteurs interviennent dans les choix des compagnies aériennes de cibler différents segments de marché (dimension interculturelle) ?

12:30 – 14:00 **Déjeuner**

14:00 – 15:30 **TROISIÈME SÉANCE – Fonds et financement pour le développement : mesures pragmatiques pour créer un climat d'investissement transparent, stable et prévisible**

L'insuffisance des infrastructures dans les secteurs de l'aviation et du tourisme en Afrique continue de poser problème. S'il est vrai que des plans sont en place pour développer et moderniser l'infrastructure de l'aviation, leurs effets ne se feront sentir, au mieux, pas avant des années. Entre-temps, des occasions seront perdues de créer des emplois et d'alimenter la croissance économique. Un autre problème est la prolifération des taxes sur le tourisme et le transport aérien, même si le secteur recouvre la grande majorité des

coûts de ses infrastructures au moyen des redevances acquittées par les usagers plutôt que par des taxes. Il arrive souvent que le produit des taxes soit réduit en raison de la non-matérialisation de bénéfices économiques résultant de la compression de la demande de transport aérien. Cette séance portera sur a) l'instauration d'une bonne gouvernance et d'un environnement favorable pour renforcer la confiance des entreprises et encourager les investissements ; et b) la consolidation des efforts de planification et de développement de l'infrastructure de l'aviation et du tourisme dans les initiatives de planification multimodale et d'urbanisme. Quels sont les défis associés au financement de projets de développement liés aux secteurs du tourisme et du transport aérien, en particulier dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les PEID ? Quels sont les exemples de réussite en matière de financement de projets de tourisme et de transport aérien ? Comment les consommateurs perçoivent-ils les taxes, redevances et autres prélèvements et comment assurer la transparence des taxes et redevances imposées aux passagers et aux touristes ? Pourquoi existe-t-il un volume limité de financement public international et d'aide au développement actuellement disponible pour des projets d'infrastructure d'aviation et de tourisme ?

15:30 – 16:00 **Pause-café**

16:00 – 17:15 **QUATRIÈME SÉANCE – Facilitation des voyages : plus de facilités en matière de visas à l'appui de la croissance économique**

La facilitation des voyages vise à optimiser l'efficacité des formalités de passage des frontières tout en assurant et en maintenant une sécurité de qualité élevée et une application efficace de la loi. Faire que les passagers/touristes puissent franchir les frontières internationales de manière sûre et efficace est un bon moyen de stimuler la demande, renforcer la compétitivité des États, créer des emplois et favoriser la compréhension internationale. Malgré les progrès considérables accomplis ces dernières décennies pour faciliter les déplacements touristiques en Afrique, beaucoup reste encore à faire. Par exemple, les modalités électroniques de traitement des demandes et de délivrance des visas pourraient rendre les voyages plus accessibles, plus aisés et plus efficaces sans compromettre la sécurité nationale. Les États devraient également envisager une coopération accrue en matière de régimes de facilitation des voyages bilatéraux, régionaux et internationaux. Comment utiliser les nouvelles technologies pour rendre les voyages plus accessibles, plus aisés et plus efficaces ? Comment formuler et mettre en œuvre des politiques qui facilitent le tourisme et les voyages internationaux tout en garantissant la sécurité et l'intégrité des dispositifs d'identification des voyageurs et des contrôles frontaliers ? Quelle efficacité offrent les passeports électroniques, les visas électroniques et autres documents face aux menaces émergentes pour la sécurité ? Comment les États africains pourraient-ils s'inspirer des meilleures pratiques ayant fait leurs preuves ailleurs ?

17:15 – 17:45 Examen du projet de Déclaration ministérielle et Plan d'action de Cabo Verde

17:45 – 18:00 Mot de clôture

Deuxième jour. Conférence ministérielle

Jeudi 28 mars 2019

09:00 – 09:50 **Allocutions d'ouverture**

09:50 – 10:00 **Photographie de groupe**

10:00 – 10:30 **Pause-café**

10:30 – 12:30 **PREMIÈRE SÉANCE – Table ronde de haut niveau sur la base des conclusions de la journée préparatoire**

En s'appuyant, pour aller de l'avant, sur les conclusions de la journée préparatoire et à l'appui de « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et des objectifs de développement durable énoncés par les Nations Unies ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), les ministres débattront des outils conceptuels communs, orientations politiques et meilleures pratiques pouvant contribuer à la prise en compte des priorités des secteurs de l'aviation et du tourisme dans les programmes d'action nationaux, régionaux et mondiaux. Dans le cadre du Plan d'action de Lomé (2017-2019) de l'UA¹, cette séance abordera également les défis restant à relever en Afrique, que les groupements économiques et politiques ne peuvent résoudre seuls mais pour lesquels ils pourraient recevoir un appui de l'OMT/l'OACI.

12:30 – 14:00 **Déjeuner**

14:00 – 16:00 **PREMIÈRE SÉANCE (suite) – Discussion ministérielle sur la base des conclusions de la journée préparatoire**

Débat interactif/interventions de la salle

16:00 – 16:30 Synthèse des principales conclusions

19:00 – 22:00 **Dîner de gala**

¹ Déclaration et plan d'action 2017-2019 adoptés à la première session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le transport, les infrastructures transcontinentales, interrégionales, l'énergie et le tourisme à Lomé (Togo), le 17 mars 2017, et entérinés par le Conseil exécutif de l'UA à sa trente et unième session ordinaire aux termes de sa décision EX.CL/Dec. 970(XXXI)

Troisième jour. Conférence ministérielle

Vendredi 29 mars 2019

09:30 – 10:00 **Remarques liminaires**

10:00 – 11:00 **DEUXIÈME SÉANCE – Examen et mise au point du projet de Déclaration ministérielle et Plan d'action de Cabo Verde**

Les ministres examineront un projet de Déclaration ministérielle et Plan d'action à la lumière des discussions et des délibérations au cours de la séance précédente. Ils débattront également d'un mécanisme de mise en œuvre et de suivi du Plan d'action aux niveaux national, régional et mondial.

11:00 – 11:10 **TROISIÈME SÉANCE – Lecture de la Déclaration ministérielle et Plan d'action de Cabo Verde**

11:10 – 11:30 **Approbation et adoption de la Déclaration ministérielle et Plan d'action de Cabo Verde**

11:30 – 12:00 **Allocutions de clôture**

12:00 – 14:00 **Déjeuner**

15:00 – 18:00 **Programme culturel/visite (activité facultative)**

— FIN —